



ZOOM SUR...
Une journée au
Restaurant Scolaire

> p 14

La métamorphose

Sommaire

Le mot du Maire.....p2
Informations municipales..... p3-5
Environnement p6-8
Enfance/Jeunessep9-13
Zoom sur.....p14-15
Vie sociale p16-20
Vie associative..... p21-25
Coup de pouce p26
Les dits de Corcouép27-28



Mairie de Corcoué-sur-Logne

11 rue Lejeune - 44650 Corcoué-sur-Logne
 ☎ 02 40 05 86 90
www.corcoue-sur-logne.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h/14-17h
 mardi, jeudi et samedi : 9h-12h

Magazine d'informations municipales de Corcoué-sur-Logne

Édité à 1600 exemplaires, imprimé sur papier PEFC sans chlore avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Claude NAUD
 Conseiller à la communication :

Marc AUZANNEAU

Le comité de lecture : Charlene BONNAMI,
 Gaël MENANTEAU, Marie-Jo OREVE,
 Gwenaëlle TRIBALLEAU.

Conception, mise en page, impression :

Média Horizon - Imprimerie du Bocage
 Aizenay - ☎ 02 51 46 59 10



Prochaine parution

Les articles et photos doivent nous parvenir avant le 22 novembre pour une parution dans le magazine de décembre.

Afin de mettre en valeur votre article, vous pouvez ajouter des photos libres de droit ou en spécifiant le crédit.

Adressez vos contributions à :

✉ bic.corcoue@gmail.com

Au début, on pensait l'appeler « la maison de l'économie sociale et solidaire » pour conserver à l'ancienne mairie sa vocation d'utilité sociale et de solidarité. Finalement, elle va accueillir toutes initiatives privées, associatives ou citoyennes, économiques, sociales ou culturelles. Il lui faudra un autre nom.

Tous les matins il passe ici pour aller chercher son pain. Et, chaque matin, depuis un an, il se posait la même question : « Mais enfin, que vont-ils faire de cette ancienne mairie ? ». Un beau jour de ce dernier printemps, le décor a changé. Devant la porte d'entrée, un élégant mannequin, de rouge vêtu, excite les curiosités. A la boulangerie, entre deux baguettes, les commentaires vont bon train.

« Tu crois que c'est pour faire du théâtre ? » lance-t-il.

« Non, c'est une couturière » dit son voisin, en sortant la monnaie de sa poche. « Il me manque cinq centimes ».

« Les deux peut-être ! » concluent-ils en coeur.

« Ca fait rien, vous me les donnerez demain » lui concède la boulangère. « Il paraît que ça va être un endroit pour des créateurs d'activités et qu'il y aura aussi des ateliers d'échanges d'idées ouverts à tous les habitants sur l'avenir de la commune ».

« Tu parles d'un lieu où on aurait plaisir à se retrouver pour imaginer, créer et faire ensemble ? Enfin, on reconnaît nos compétences, nous aussi on a des savoirs à partager ! » confie le premier. « Oui, c'est ça. Faire, fabriquer, créer, apprendre avec les autres » renchérit le second client devant la boulangère qui lui tend patiemment une baguette qu'il a oubliée sur le comptoir. Il a la tête ailleurs.

Prendre le risque de sortir de sa zone de confort et naviguer sur les rives de l'incertain. Les hommes n'ont ils pas progressé ainsi depuis l'aube de l'humanité ? Ils ont transformé, bricolé, adapté leur maison et leur environnement pour satisfaire leurs besoins vitaux. Ils ont dû s'adapter en permanence pour faire face aux contraintes matérielles et sociales. Chacun tente, par la médiation des autres, d'améliorer son quotidien en faisant appel à la créativité.

Stimulée par l'environnement, notre imagination créatrice ⁽¹⁾ nous pousse à inventer, à créer des objets, des outils nouveaux, à trouver des solutions originales aux problèmes que nous rencontrons et ainsi à modifier, parfois en profondeur, nos conditions de vie, de travail, de production et d'échanges sociaux.

« Tu veux dire que chacun d'entre nous a des capacités d'expertise ? Qu'hommes et femmes ordinaires, nous sommes un peu des génies, des « héros anonymes qui viennent de très loin ⁽²⁾ » ose l'un d'entre eux sur le pas de la porte. « N'exagérons rien ! Mais oui, il y a beaucoup d'ingénieux. Chacun peut réaliser « son » œuvre et en cela, être considéré comme un créateur ou une créatrice ». s'entend-il préciser. Le ton est rassurant et optimiste ce matin au sortir de la boulangerie inondée de soleil. Et la conversation se poursuit en chemin. « Et, au-delà d'une œuvre, tu penses qu'on peut aussi attribuer les découvertes, les solutions originales aux problèmes de santé, de mobilité, d'habitat...à cette imagination créatrice ? » « Je le pense effectivement et je pense également qu'on ne fait pas une découverte par hasard mais bien parce qu'on cherche. Même si ce que l'on trouve n'est pas toujours ce que l'on cherchait. » Les deux hommes se sont arrêtés de marcher comme si l'intensité de l'échange absorbait toute leur énergie.

« N'est-ce pas ce qu'on appelle la sérendipité ? » « Oui, toute recherche suppose l'étonnement devant l'inattendu et comme « chacun sait bien plus qu'il ne peut l'exprimer » ⁽³⁾, s'esquisse souvent une solution originale et quelquefois inédite. » « A t'écouter, nous disposerions, à l'échelle d'une communauté villageoise comme la nôtre, d'une incroyable voire d'une infinie capacité créative. Mais alors, pourquoi les innovations, fruits de cette intelligence collective, sont-elles si souvent rejetées ? »



Les idées nouvelles bousculent la routine, l'ordre établi, les conventions. Ce qui est nouveau est inconnu, ça fait peur. Face au risque d'échec, inhérent à toute innovation, on préfère le modèle ancien et stable, la méthode « qui a fait ses preuves ». Ça rassure.

Et peut-être faut-il aussi considérer que l'innovation n'est plus aujourd'hui, pour nos concitoyens, synonyme de progrès. La course aux inventions techniques est devenue

une compétition, une fin en soi. Alors que le progrès laissait espérer une amélioration continue de la condition humaine en offrant à la dégustation partagée les fruits de la découverte.

Ils arrivent en face le bâtiment objet de toutes leurs conjectures. Dans un ultime dialogue, ils se serrent la main, heureux d'avoir partagé leur pain du jour et leurs idées pour demain.

« L'heure est venue pour la mairie d'accomplir sa métamorphose pour

donner naissance à un lieu original. »

« Tu as raison, un lieu inédit où se fabrique notre territoire par l'imagination créatrice des citoyens ».

Claude NAUD, Maire

- 1- Essai sur l'imagination créatrice, Th Ribot (1900)
 2- L'invention du quotidien, L'arts de faire M. de Certeau (1980)
 3- The tacit dimension, Michael Polanyi (1966)

Agenda

Samedi 21 octobre	Bourse aux plantes, Replantation de la ligne de narcisses, Projection du film «Perséphone aux jardins de Ste Radegonde»
Samedi 4 novembre	Repas des Aînés 2023
Mardi 21 novembre	Séances équilibre, sérénité et prévention des chutes
Le 1 ^{er} vendredi de chaque mois :	Cours de sonothérapie
Samedi 9 décembre	Marché de Noël
Mardi 12 décembre	Séances équilibre, sérénité et prévention des chutes
Dimanche 7 janvier 2024	Vœux du Maire

État civil

DÉCÈS :			
23/05/2023	15/11/1957	MOUCHET	Georges , Yvon, André, Marie
15/05/2023	01/03/1948	GENAUDEAU	Bernard , Emile, Raymond, Gilles
26/05/2023	25/05/1939	GRELLIER	Christiane , Marie, Joseph, Madeleine
26/06/2023	28/04/1953	CHARRON (Ép EINRICK)	Edith , Marcelle, Madeleine
12/07/2023	10/04/1952	COLNOT (Ép VILAIN)	Chantal , Yvonne, Josette
03/08/2023	28/10/1922	MORIN (Veuve PIPAUD)	Marthe , Céline, Marie, Josèphe, Frédéric
01/08/2023	04/02/1951	JOLY	Jean-Paul , Eugène, Louis
04/08/2023	15/07/1955	YVRENOGÉAU	Dominique , Marie, Charles, Louis
17/08/2023	20/10/1926	DUGAST (Veuve HÉGRON)	Marie-Thérèse , Adèle, Léonie
12/08/2023	02/11/1949	ROUX	Philippe , Daniel, Iréné, Yvon



NAISSANCES		
MONOT HÉREL LAMPE	Hilona , Manuella, Marie	7, impasse de la Métairie Renaud
PASQUIER	Martin , Julie	6, Le Fief au Veau
FORCIER BONNAMI	Djoyce , Elise, Fanny	3, La Simaille
HENTRY	Louna , Marylène, Chantal	10, allée du Marais
VISONNEAU	Gaël , Flavien, Henri, Jack	13, rue des Landes
DAVID	Tiphaine	14, rue du Huit Mai
MAISONNEUVE	Liam , Matthieu, Nicolas	10, la Métairie Brochard
LEMONIER	Stellio , Thomas, Raymond	23, rue des Landes



MARIAGES		
20/05/2023	OREVE Kendjy / ROBIN Priscilla	25, rue Sainte Marie
10/06/2023	DESCRIMES Yannick / DELREUX Emilie	16, rue des Mésanges
17/06/2023	DENIAUD Jérémy / BERRUYER-BAUDOUIN Romane	13, rue des Hirondelles
15/07/2023	SOURICE Hervé / MASSE LEROY Sylvie	8, La Guillaudière



L'ancienne mairie en devenir

En 1843, commencent les pourparlers pour l'acquisition du terrain nécessaire à l'édification d'une mairie-école de garçons dans le bourg de Saint Etienne de Corcoué. C'est en 1849 que l'édifice actuel voit le jour. Le bâtiment est agrandi en 1879 puis en 1912, avec la construction d'une troisième classe et du logement de l'instituteur adjoint. Une centaine d'élèves fréquentent alors l'école qui ferme ses portes en 1940.

Dans les années 50, le secrétariat de mairie est installé au 1^{er} étage où se tiennent aussi les réunions municipales autour d'une longue table de chêne. (Celle-ci longtemps stockée sous le préau de la cour de la mairie est récupérée par le centre d'animation au début des années 80 puis restaurée et aujourd'hui installée dans la cour du CPIE pour les repas, réunions et autres moments conviviaux).

Le rez-de-chaussée de la mairie est voué alors à deux usages : la partie droite est destinée à l'accueil du cadastre, de différents organismes sociaux et médicaux (vaccinations, consultation des nourrissons) et des archives municipales. La partie gauche, ancienne maison de fonction de l'instituteur adjoint, garde sa fonction d'habitat et est louée à un jeune couple dont la femme, Madeleine, est l'employée administrative de la mairie qui assure aussi le secrétariat de l'Hospice Lejeune. C'est dans ce logement, sans toilettes (les « toilettes sèches » de l'époque sont les anciennes latrines de l'école, au fond de la cour) et sans eau courante, chauffé par un poêle-cuisinière à bois et charbon que je passe les 9 premières années de ma vie. Mon père, ouvrier du bâtiment, effectue gratuitement des travaux d'aménagement intérieur, notamment pour créer la chambre des enfants.

Ainsi, ma chambre d'enfant deviendra-t-elle, quarante années plus tard, à la fin des années 90, le bureau du maire. Bureau que j'ai occupé de 2008 à 2022 !

Les salles de classe désaffectées vont être utilisées pour de grandes réunions familiales (noces) et associatives (concours de belote...). Elles accueilleront même les premières tables de tennis de table. La salle du fond, en légère surélévation, qui accueillera la cantine scolaire dans les années 60, surplombe les caves à vin, à charbon et à pommes de terre des locataires et des voisins de la rue qui se partagent le grand jardin potager remplacé aujourd'hui par le parking de la mairie. Chaque année au mois de juillet durant la décennie 70, le centre aéré, prolongement du « patro » accueille dans la salle et dans la cour de la « mairie-école » un nombre croissant d'enfants de Corcoué-sur-Logne (des trois bourgs essentiellement).

La nouvelle commune ne connaîtra pas un essor démographique notable jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle. Mais la dynamique insufflée par les nouvelles équipes municipales va se traduire par le développement des services à la population pour inscrire la commune dans le mouvement de l'histoire contemporaine. L'ensemble de l'immeuble est dédié aux services administratifs de la collectivité et les salles annexes sont à la fois salle des mariages, de réunions municipales et associatives et d'accueil de fêtes de familles. Cette multifonction suppose la polyvalence des espaces, ce qui est de plus en plus difficile à réaliser dans des conditions satisfaisantes. Au début des années 2000, un projet d'installation de la mairie dans l'immeuble communal du

presbytère de Saint Etienne est esquissé et un architecte sollicité. Mais la nécessité concomitante de construction d'une école pour accueillir des enfants de plus en plus nombreux est une priorité. Le choix sera alors d'optimiser les locaux existants de la mairie par des aménagements adaptés. Faire plus dans le même espace disponible !

Puis la construction d'une maison de santé, la création d'une bibliothèque, la mise aux normes des salles communales et les aménagements urbains repoussent à nouveau l'échéance de rénovation de la mairie jusqu'à la fin de la décennie suivante. Enfin, la décision est prise de restructurer et d'agrandir la mairie sur site d'où le déménagement des services dans la salle des fêtes de Bagatelle, le temps des travaux prévus de 2022 à 2024. Les services s'y installent en avril 2022. La flambée des prix au premier trimestre de cette année provoque la mise en sommeil du projet jusqu'à ce que se présente l'inattendu : l'opportunité d'accueillir la mairie dans le manoir de Bagatelle et son Parc. Des travaux d'adaptation seront nécessaires en 2024.

En attendant, les services resteront dans la salle des fêtes et ne retourneront plus rue Lejeune. Que va alors devenir l'ancienne mairie ? Quelle métamorphose va-t-elle connaître ?

Claude NAUD

Méthaniseur XXL

L'enquête publique unique portant sur la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire d'une unité de méthanisation à Corcoué sur Logne déposés par la SAS METHA HERBAUGES CORCOUE s'est déroulée du 15 mai au 16 juin dernier.

Les trois commissaires enquêteurs ont rendu leur rapport le 28 juillet.

Ce rapport comportait deux volets : l'autorisation environnementale et le permis de construire soit 356 pages. Les conclusions et avis du volet « autorisation environnementale » figurent dans 34 pages et le volet « permis de construire » dans 11 pages.

Malgré les avis défavorables des :

- 4 Commissions Locales de l'Eau concernées (Estuaire de la Loire, Marais Breton, Vie et Jaunay et Logne-Boulogne-Ognon-GrandLieu),
- des 2 Départements de Vendée et Loire-Atlantique,
- des 2 syndicats d'énergie de Loire Atlantique et de Vendée,
- de 19 communes de Loire Atlantique et de Vendée (certaines communes ont délibéré après la fin de l'enquête),

Malgré 1000 avis défavorables écrits et souvent très argumentés sur le registre de l'enquête publique.

Concernant le volet « Autorisation environnementale,

Les Commissaires enquêteurs ont émis « **un AVIS FAVORABLE conditionné par 9 réserves qui devront impérativement être levées avant le début des travaux** »

Concernant le volet « Permis de construire »

Les Commissaires enquêteurs ont émis « **un AVIS FAVORABLE...sous réserve de la délivrance de l'autorisation environnementale** »

Le Préfet a deux mois après remise du rapport d'enquête pour prendre sa décision.

On comprendrait mal que le représentant de l'État suive cet avis favorable en opposition avec les 2 Départements, les 19 Communes, les 4 Commissions Locales de l'Eau et près de 1000 habitants.

Affaire à suivre...

Stationnement gênant

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs et bas-côtés est non seulement gênant mais il peut être à l'origine d'accidents graves de la circulation. Face à un obstacle, les piétons, personnes à mobilité réduite, parents avec un bébé en poussette... doivent se déporter sur la chaussée, prenant le risque d'être percutés par un véhicule automobile.

Cette situation n'est pas acceptable et le code de la Route prévoit des sanctions dans son article R 417-10. La gendarmerie est chargée, à la demande de la Municipalité, de faire appliquer ce règlement.



Bruit et nuisances sonores

Régulièrement cet été, les élus et la gendarmerie ont été interpellés par des habitants pour tapage nocturne ou incommodés par des nuisances sonores intempestives à certains moments de la semaine (dimanche matin) ou heures de la journée (tard en soirée).

Il est rappelé que les concerts, feux d'artifice et autres manifestations nocturnes doivent être déclarés préalablement en mairie voire parfois en préfecture. Les travaux de bricolage et de jardinage qui font appel à des engins motorisés et/ou électriques doivent être réalisés de jour durant la semaine et seulement en matinée après 10h le dimanche et les jours fériés.

Enfin, les véhicules à moteur ne doivent pas subir des transformations ou modifications visant à supprimer ou réduire l'efficacité du dispositif d'échappement silencieux.

Toutes ces infractions sont sanctionnées par la loi et la Municipalité prendra tous les moyens la faire respecter en accord avec la gendarmerie.



Le Lérot - *Eliomys quercinus*

Le Lérot est un petit rongeur semi-arboricole facilement reconnaissable à son bandeau noir autour des yeux. C'est une espèce ubiquiste, c'est-à-dire capable de vivre dans des habitats variés (naturels ou anthropiques). Il occupe très souvent les habitations et bâtiments agricoles (combles, greniers, granges,...). Il s'installe plus particulièrement dans les isolants des toits (laine de verre) qu'il utilise aussi bien pour hiverner que pour se reproduire l'été. Il peut également construire son nid dans les cavités d'arbres ou les anciens nids de d'oiseaux.

Nous vous invitons, à rechercher et photographier cette espèce facilement reconnaissable dans vos habitations ou dans les jardins arborés près de chez vous.

Les plus belles photos seront exposées sur le mur de l'ancienne gare le long de la Ligne. Pour cela, envoyez vos observations et photos à :

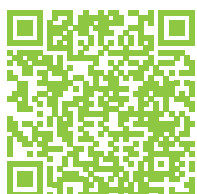
✉ sabrina.donger@cpie-logne-et-grandlieu.org



Crédit photo : Dorian Angot

Retrouvez plus d'informations sur cette espèce sur le site internet de la mairie.

> Retrouvez toutes les fiches espèces sur notre site internet dans la rubrique "Paysage et Biodiversité"



LÉROT

Eliomys quercinus

Durant l'automne-hiver 2023, la commune de Corcoué-sur-Logne et le CPIE Logne et Grand-Lieu vous invitent à observer les petits mammifères et plus particulièrement les Lérots présents dans les habitations (combles, greniers, granges) ou dans les cavités ou nids d'arbres.

Envoyez vos observations et photos à : sabrina.donger@cpie-logne-et-grandlieu.org

Ses caractéristiques

Le Lérot est un petit rongeur semi-arboricole qui appartient à la même famille que le Loir.

On le reconnaît facilement au bandeau noir autour de ses yeux. Il possède également une touffe de poils noirs et blancs à l'extrémité de la queue qui forment comme un bandeau de grande oreilles, et un pelage brun orangé.



Menaces

Le Lérot est une espèce considérée comme sensible. Ses populations sont en diminution à cause notamment de la dégradation de ses habitats qui sont les haies bocagères, les vieux arbres et les bâtiments anciens de moins en moins présents sur le territoire.

Il est également éradiqué par certains habitants qui le considèrent comme nuisible, et victime de la prédation du chat domestique et de rapaces nocturnes.

Son écologie

Le Lérot a un régime omnivore. Il se nourrit aussi bien de fruits que d'insectes et autres invertébrés. Il peut également consommer des graines, des bourgeons et parfois même des œufs de petits passereaux.

Pour se reproduire, il collectionne son nid dans des cavités. Il peut s'agir de trous naturellement présents dans les arbres, d'anciens nids d'oiseaux ou de nids abandonnés. Le Lérot peut aussi exploiter les corniches des maisons, les granges et les granges. Il hiberne durant l'hiver pendant 5 à 7 mois.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de grand danger, le Lérot peut perdre sa queue afin de sauver sa vie, comme certains lézards ! Ce phénomène s'appelle l'autotomie. En revanche, contrairement aux lézards celle-ci ne repousse pas.



Vous avez observé un Lérot que ce soit sur la commune de Corcoué-sur-Logne ou dans les communes voisines ? Envoyez vos observations et photos à : sabrina.donger@cpie-logne-et-grandlieu.org

Comment utiliser efficacement son poêle ou insert à bûches ?



1 | INTRODUCTION

Le chauffage au bois est depuis longtemps plébiscité par les français ! C'est aujourd'hui, pas moins de 7 millions de foyers qui se chauffent au bois. Une solution qui se veut renouvelable, économique et locale.

Mais qui dit combustion, dit également pollution ! Le chauffage au bois domestique représente **41% des émissions annuelles** de particules fines en France. Nous avons donc tout intérêt à utiliser efficacement nos appareils et de faire le point sur les bonnes pratiques !

2 | QUEL MATERIEL ?

2.1. Il ne sert à rien d'avoir un appareil surpuissant !

Pour définir la puissance nécessaire, le volume à chauffer ainsi que l'isolation du logement doivent être pris en compte. Une maison **mal isolée** demandera une puissance d'environ **15W/m²** contre **7W/m²** en moyenne pour une maison **correctement isolée**. N'oubliez pas que votre appareil va principalement chauffer la pièce dans laquelle il sera installé. S'il est surdimensionné, il fonctionnera majoritairement **au ralenti**, en générant d'avantages de polluants et en encrassant votre appareil (risque de « feu de cheminée »). Le mieux est de se

renseigner auprès d'un conseil pour calculer la puissance idéale.

Quid des appareils à foyers ouverts (cheminées ouvertes) ?

Les foyers ouverts **ne sont pas considérés** comme des appareils de chauffage (une combustion de très mauvaise qualité et un rendement inférieur à 15%. La combustion très incomplète génère de grandes quantités de polluants (jusqu'à 10 fois plus de particules qu'un appareil performant). Certaines communes vont même jusqu'à interdire leur utilisation.

2.2. Bien installer son appareil

On ne vous apprend rien, le bois brûle en présence d'oxygène !

Il est donc nécessaire de prévoir une **arrivée d'air spécifique de l'extérieur**. Elle peut être directe dans la pièce (attention, les entrées d'air de VMC ne sont pas prévues pour cela) ou mieux : directement relié à l'appareil par un conduit.

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil à bois en même temps qu'une hotte de cuisine à extraction (risque très fort de refoulement de fumée dans le logement). Privilégiez donc des hottes de cuisine à recirculation.

L'emplacement du produit doit respecter des distances de sécurité, avec tous matériaux combustibles. Il est conseillé de

le faire poser par un professionnel qualifié. Pour le conduit de raccordement, la distance aux matériaux combustibles doit être de **3 fois son diamètre** s'il n'est pas isolé.

LES NORMES : il est essentiel de respecter la norme d'installation des conduits de cheminée : NF-DTU24-1. et des appareils : NF DTU 24.2 ainsi que le marquage CE des produits.

3 | LE BOIS

3.1. Le combustible

Le bois à privilégier lors de l'utilisation est du **bois dur de feuillus** : chêne, charme, hêtre, acacia etc. Les résineux sont à utiliser plutôt lors de l'allumage (combustion forte et rapide).

Quelques fournisseurs : **NF « Bois de chauffage »**, le réseau **France bois bûche** ou **ONF énergies bois**. **Peut-on utiliser du bois de récup' ?** Evitez absolument de brûler du bois traité (vieux meubles, bois peints etc.) ainsi que les bûches reconstituées à partir de papier journal.

3.2. Préparer et stocker son bois

Le bois doit être sec évidemment et contenir **moins de 23% d'humidité** pour un appareil à bûches.

Vous débitez votre bois ? Comptez environ 18 mois de séchage (certaines essences, comme le chêne, prennent plus

de temps). Le bois sera stocké en **extérieur, couvert**, sur une palette, à l'abri de la pluie mais pas du vent. Rentez vos bûches **48h à l'avance** pour parfaire le séchage.

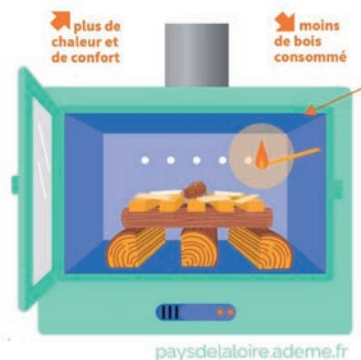
Que se passe-t-il si mon bois n'est pas assez sec ? Au moment de la combustion, une bonne partie servira à évacuer l'humidité du bois. Cela favorise la condensation et l'encrassement du conduit.

Faut-il écorcer ses bûches ? L'écorce des arbres contient beaucoup de minéraux qui brûlent moins bien que le cœur du bois. Mieux vaut donc les retirer au moment du débitage.

4 | L'UTILISATION

4.1. Un bon allumage

La technique de **l'allumage inversé** optimise l'utilisation de votre appareil et limite la pollution. Disposez des bûches fendues empilées **en dessous** bien espacées, puis du petit bois d'allumage posé sur les bûches et un allume-feu qui va créer et entretenir une flamme sur le



dessus. Pensez bien à ouvrir toutes les entrées d'air à l'allumage et lors du rechargement.

Quels allume-feux utiliser ? Les allume-feux naturels en copeaux agglomérés avec de la cire, en laine de bois ou même des bouchons de lièges sont préférables aux allume-feux chimiques ou au papier journal.

4.2. Entretenir son appareil

Pour des questions de **sécurité** et de **bon fonctionnement**, il est nécessaire de réaliser 2 ramonages par an (dont **1 minimum obligatoire**), en milieu et à la fin de saison de chauffe (décembre et mars).

Quoi faire de votre cendre ? Vous pouvez la valoriser en lessive ou en engrais (max 2 poignées pour 1 m² par an).

4.3. Quelques signes de dysfonctionnement

- **Votre vitre s'encrasse** : la combustion n'est pas efficace : ajustez les entrées d'air.
- **L'appareil est déformé** : signe de surchauffe ou d'utilisation de bois de mauvaise qualité.
- **Traces noires sur le conduit** : les fumées sont trop froides. Le poêle fonctionne au ralenti ou le conduit est mal dimensionné/isolé.
- **Trop de cendre** : la combustion est de mauvaise qualité. (ralenti, trop d'écorces).

4.4. Pour en savoir plus

Retrouvez plus d'information sur le site de l'ADEME (guide Clés pour agir « RENOVIATION - Adopter le chauffage au bois »)

Atelier

Faites des économies d'énergie et d'eau

La commune en partenariat avec le CPIE Logne et Grandlieu vous propose un atelier de 2h dédié aux économies d'eau et d'énergie.

Analyse de facture, réglage des équipements, mesure de nos consommations, grâce à des petits gestes du quotidien nous pouvons réduire nos factures sans pour autant perdre en confort d'usage.

Venez partager vos astuces et faire des économies de façon simple et ludique.

A l'issu de cet atelier, vous repartirez avec « un kit économie » à la maison.

Nous vous attendons le samedi 18 novembre, à 14h, Renseignements et inscriptions :

<https://cpie-logne-et-grandlieu.org/>

(Le lieu sera communiqué lors de votre inscription)



Une rentrée Olympique à L'Odyssée

> Les élèves et les familles de l'école ont vécu une rentrée très estivale, marquée par une vague de forte chaleur... comme un goût d'été qui se prolonge.



Les familles de l'école ont été accueillies dès le vendredi 1^{er} septembre en fin de journée, pour que les élèves découvrent leur classe, rencontrent leur enseignant, notamment en maternelle.

Ce temps fort permet de faciliter grandement la rentrée pour les élèves mais également pour les familles.

Ainsi le 4 septembre, chacun a très vite repris ses marques dans l'école !

Les élèves de PS ont, quant à eux, fait leur rentrée, le mardi 05 septembre aux alentours de 9h. Cet accueil en « décalé » des autres élèves de l'école a permis une plus grande disponibilité de l'équipe pédagogique. Le constat est très positif ; cette 1^{ère} rentrée a été plutôt sereine pour l'ensemble des personnes : enfants, parents, professionnels.



Les élèves de PS ont pu retrouver sur les murs des couloirs les œuvres qu'ils avaient réalisées au mois de janvier 2023, lors des matinées d'inscription.

Ce sont près de 270 élèves qui ont été accueillis à l'Odyssée au sein des 11 classes que compte l'école, sans oublier le dispositif ULIS qui accueille 10 élèves ayant des troubles des fonctions cognitives.

Le pot d'accueil de l'Odyssée qui s'est déroulé le vendredi 8 septembre en fin de journée a permis la présentation de l'équipe enseignante et l'accueil des nouveaux collègues.

Nous souhaitons donc la bienvenue aux nouveaux membres de l'équipe pédagogique composée d'enseignants, d'ATSEM et d'AESH (Accompagnant aux Elèves en Situation de Handicap). Au sein de l'équipe enseignante, nous accueillons cette année :

- Mme Michon Céline en TPS-PS-MS,
- Mme Courant Léna en MS-GS (le lundi)
- Mme Ussereau Catherine, en GS-CP,
- Mme Tonnellier Léa en CE2

(déjà présente à l'école le lundi l'an dernier)

- Mme Gaudry Isabelle coordinatrice du dispositif ULIS.
- Mme Allaire Mezenge Nathalie (AESH ULIS).

Le reste de l'équipe est inchangé par rapport à l'an dernier même si certains collègues ont changé de niveau : Mme Leroy Martineau Virginie en PS-MS, Mme Coutaud Sonia en MS-GS, Mme Thomas en CP, Mme Delavaud Voizot Marion en CP-CE1, Mme Huvelin en CE1, Mmes Brethome Mathilde (le lundi) Rakoto Hélène en CE2-CM1, Mme Goussin en CM1-CM2 B, M. Loizeau en CM1-CM2 A et Mme Vernet Carole, coordinatrice du dispositif ULIS.

L'équipe d'ATSEM est, cette année, composée de :

- Mmes Benaitreau Nadège et Pacaud Hélène en TPS-PS-MS
- Mme Buchou Joëlle en PS-MS GS
- Mme Robin Priscilla en MS-GS
- Mme Guesdon Amandine en GS-CP

Enfin, l'équipe pédagogique accueille également 3 AESH (Accompagnant aux Elèves en Situation de Handicap), Mme Bachelier Karine et Mme Begaud Stéphanie qui interviennent individuellement auprès d'élèves et Mme Allaire Mezenge Nathalie qui accompagne Isabelle Gaudry au sein du dispositif ULIS.

Cette année, ce sont **La Mythologie et l'Olympisme** qui vont être au cœur des apprentissages et des projets de l'année.

Ce projet va permettre aux différentes classes de l'école de mener des actions, des ateliers tout au long de l'année, adaptés, en fonction de l'âge des élèves.

Le projet de la cabane des copains est, lui toujours et plus que jamais d'actualité. Résultat d'une grande et longue collaboration entre les élèves (par l'impulsion des délégués de classe), la municipalité, l'association de parents d'élèves et les familles, cette cabane commence à sortir de terre !



Ce partenariat a donné lieu à des chantiers coopératifs entre les services municipaux et les familles de l'école, les mercredis de septembre. On a hâte de profiter de ce nouvel espace au sein de la cour de récréation !

Les projets récurrents de l'école se mettront également en place au cours de l'année : le cross, le partenariat avec le CPIE, les interventions Sécurité Routière avec la Communauté de Communes, les rencontres chorales, l'accueil des classes à la bibliothèque municipale...

Cette année, le partenariat avec Musique et Danse en Loire Atlantique sera axé sur l'accompagnement musical avec des interventions assurées par un professionnel, auprès des élèves du cycle 3 (CM1-CM2). Les élèves devraient bénéficier d'un spectacle dans le pays de Retz.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite une très belle rentrée !

Pour tout renseignement complémentaire, ou pour toute nouvelle inscription, la directrice Mme Bossard Emilie, vous accueille chaque jour sur rendez-vous.

Vous pouvez joindre l'école aux coordonnées suivantes :

ECOLE PUBLIQUE L'ODYSSEE

3 rue Bagatelle 44650 Corcoué sur Logne

☎ 02.40.31.15.98 ✉ ce.0442643j@ac-nantes.fr

APE L'Odysée

Depuis un mois maintenant, **l'Association des Parents d'Élèves** de l'école Odysée a, elle aussi, repris le chemin de l'école !

L'an dernier, pour l'exercice 2022/2023, ce sont 1 400 € qui ont été reversés à l'école pour permettre le financement global de projets phares pour les élèves : Voyage scolaire, rencontres chorales inter-communales, fournitures de Bescherelle pour les futurs collégiens...

Pour la nouvelle année, les idées de manifestations fleurissent et de beaux projets sont en préparation.

A cet effet, les membres et bénévoles se sont regroupés le 27 août dernier pour réfléchir ensemble aux actions à mettre en place pour permettre d'améliorer la vie scolaire de leurs enfants.

C'est lors d'un pique-nique festif et studieux que les manifestations futures ont été décidées.

Préparez-vous pour les monstres d'Halloween, les douceurs de Noël, la folie du Carnaval et bien d'autres encore !

Nous remercions par ailleurs les personnes venues nous rencontrer lors du pot d'accueil organisé par l'école Odysée.

L'équipe de l'APE compte sur le soutien des parents et souhaite à toutes et tous une belle rentrée !



Association des Parents
d'élèves de l'Odysée

École Saint-Yves

A vos talents, prêts, partez !

> Nous avons rangé nos affaires de plage et ressorti nos cartables, crayons et cahiers mais aussi nos baskets pour une année qui s'annonce sportive. Porté par l'équipe, composée de 8 enseignants et 2 ASEM, le projet pédagogique de l'année aura pour fil rouge les Jeux Olympiques 2024. Le passage de témoin entre les directrices a eu lieu cet été et nous souhaitons bonne route à Mme LOÏEZ.



Photo de l'équipe : de gauche à droite

Premier rang :

Natacha BOULANGER (cheffe d'établissement et enseignante en MS-GS), Claire CHAPEAU (enseignante 3/4 temps en CP-CE1), Marion ÉPIARD (enseignante 3/4 temps en TPS-PS-MS), Cécilia BARRETEAU (ASEM en MS-GS), Karine GUILLOTEAU (AVS) et Mathilde MÉNAGER (enseignante 1/4 temps en TPS-PS-MS et 1/3 temps en MS-GS).

Deuxième rang :

Bastien REINARD (enseignant à mi-temps en CE2-CM1 et 1/4 temps en CP-CE1), Camille ABÉLARD (enseignante à mi-temps en CE2-CM1), Cécile BRISSAUD (enseignante en CM2), Angélique BONHOMMET (enseignante en CE1-CE2), Jennifer QUINTLÉ (ASEM en TPS-PS-MS) et Émilie HÉRY (AVS).

Est absente sur la photo : Charline SOULAT (enseignante spécialisée).

Lors de la journée de rentrée, l'équipe pédagogique et les associations OGEC et APEL ont accueilli les familles sur la cour lors du traditionnel « Bonjour de rentrée ». Ce moment est l'occasion de se souhaiter une bonne année riche en échanges, en réussites, en partages.

Cette première période jusqu'aux vacances de la Toussaint est placée sous le thème du « **dépassement de soi** ». Le premier temps fort de l'année a lieu début octobre avec le passage dans l'école de notre flamme olympique allumée lors de la pré-rentrée des chefs d'établissement de l'enseignement catholique. Nous avons à cette occasion un défi à relever « 2024 mètres à parcourir ».

La deuxième période jusqu'à Noël aura pour thème « le partage » et le défi à relever : « réaliser un Flashmob » avec le plus grand nombre de personnes.

Avant les vacances d'hiver, le défi sera de « réaliser des cerfs-volants » en récup, le thème étant « **le développement durable** ».

La période avant les vacances de printemps sera sous le signe de **la solidarité** et nous vous attendons nombreux pour réaliser avec nous le défi « roulons ensemble en relais ininterrompu » en vélo, trottinette, fauteuil roulant, poussette ...

La dernière ligne droite avant l'été sera le point d'orgue de notre année olympique avec, le 24 mai, une journée sportive avec cérémonie d'ouverture et de clôture.

Les élèves vivront aussi des projets dans les classes en lien avec les JO. Les pistes de travail sont considérables et variées. En partenariat avec des associations sportives et des animateurs sportifs, ils auront aussi l'opportunité de découvrir et de pratiquer des sports olympiques et paralympiques, si nous trouvons les partenaires.

Pour la vie de l'école, l'année 2023-2024 sera aussi le début d'une réflexion sur un éventuel réaménagement des cours de récréation et des espaces d'accueil. Une graine de ce projet a été semée en juin. Il faut un peu de patience pour qu'elle germe et beaucoup de réflexion pour la faire grandir. Sportivement vôtre !

Pour l'équipe pédagogique,
Natacha BOULANGER (cheffe d'établissement)

Relais Petite Enfance

> Avant la pause estivale, le relais petite enfance s'est promené :

Une sortie au musée des enfants de l'histoire aux Lucs sur Boulogne a été proposée aux assistantes maternelles et aux enfants pour découvrir les activités autour de la mer (la poissonnerie, la pêche, piloter un bateau...). Après toutes ces découvertes la pause pique-nique était la bienvenue !

La fête des 10 ans du service, le 1^{er} juillet à Legé, a été l'occasion de présenter le métier d'assistante maternelle et de s'amuser en famille avec différents ateliers. La guinguette des loupiots a clôturé en beauté ce moment festif.

La dernière matinée avant les vacances s'est déroulée sous les arbres près du chemin de la Ligne. Les enfants ont pu dessiner des feux d'artifice et faire de l'aquarelle à l'aide de sprays d'eau.

Les actions à venir du relais petite enfance :

Renseignements et inscriptions au

☎ 02 28 07 60 26 / ✉ rpe@ville-lege44.fr



Jeudi 5 octobre 20h-22h30	Soirée formation « Le jeu, l'enfant et l'adulte » Avec Mathieu Belaud, psychomotricien	Pour les assistantes maternelles	Salle du Champ de Foire à Corcoué sur Logne
Samedi 7 octobre 9h15-10h15 10h30-11h30	Matinée motricité enfants-parents	Pour les familles avec enfants de moins de 3 ans	Salle des sports à Legé
Jeudi 12 octobre 20h-22h	Conférence « le sommeil de l'enfant de 0 à 6 ans » Avec Caroline Decré, puéricultrice	Pour les parents et professionnels de la petite enfance	Salle Rabelais centre des Visitandines à Legé
Jeudi 9 novembre 20h-22h30	Soirée formation « La régulation des émotions » Avec Mathieu Belaud, psychomotricien	Pour les assistantes maternelles	Salle du Champ de Foire à Corcoué sur Logne

Dans le cadre de la journée nationale des assistantes maternelles du 19 novembre :

Mardi 21 novembre 10h-10h45 11h-11h45	Matinée histoires	Pour les assistantes maternelles et les familles	Bibliothèque de Legé
Jeudi 23 novembre 9h30-10h30 10h45-11h45	Jardin sensoriel avec mini kids cool	Pour les assistantes maternelles et les familles	Accueil de loisirs de Touvois
Lundi 4 décembre 9h30-10h30	Matinée motricité enfants-parents	Pour les familles avec enfants de moins de 3 ans	Salle des sports à Legé

Le Chalet des Lutins

> Au Périscolaire de Corcoué-sur-Logne

Matinées récréatives réservées aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles de Corcoué. 1 lundi par mois de 9h30 à 11h

Accompagner les enfants dans leur socialisation et partager un moment convivial.



Echanger, jouer, bricoler, chanter, danser...

Nous vous donnons rendez-vous les lundis suivants :

11 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre, 8 janvier, 5 février, 11 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin et le lundi 1^{er} juillet.

Adhésion à l'association : 10€/an

Le tarif s'applique pour un an, sur le mode année scolaire, de septembre à début juillet.

Contact : ✉ chalet.lutins@orange.fr



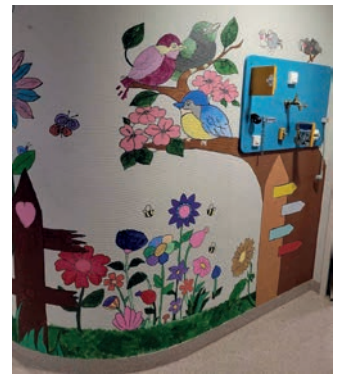
Un été à la Barak'ados

> En juillet et août, les jeunes ont pu faire de nombreuses activités telles que des ateliers cuisine, des activités en inter-structures (olympiades, cabanes en forêt, ...), des grands jeux à la Barak'ados, ...



Un graff qui a été réalisé rue du stade à l'aide d'un professionnel et du partenariat d'Enedis.

En parallèle, certains jeunes ont réalisé une fresque à l'hôpital Bel Air accompagnés des résidents.



2 séjours ont eu lieu :

Le camp passerelle avec les CM2 et les 6^{èmes}
 Nous sommes partis à l'Aiguillon-sur-Vie
 Au programme : accrobranche, piscine et parc des dunes

Le camp ados pour les jeunes de 13 à 16 ans
 Nous sommes allés à la Tranche-sur-Mer
 Au programme : O'Gliss Park, escape game et bouées tractées



A noter :

Pour la rentrée, il y a du changement pour les accueils à la Barak'ados :

Pendant les périodes scolaires :

- Les mercredis de 14h à 18h pour les CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes}
- Les vendredis de 18h30 à 20h30 pour les 4^{èmes} et plus
- Les samedis de 14h à 18h pour les jeunes à partir de la 6^{ème}

Pendant les vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi en fonction du programme des animations

Ces changements permettront de créer un moment pour chaque tranche d'âge et d'adapter le lieu aux envies et aux idées de chacun.



UN JOURNEE DE TRAVAIL AU SERVICE ENTRETIEN ET RESTAURATION



Notre service est riche de 9 agents, avec chacune son organisation et ses heures de travail. Pour certaines, la journée débute dès 7h et se termine à 18h30, les tâches sont diverses et variées : le nettoyage des locaux, la gestion du linge de la commune, la prise en charge des enfants des cars matin et soir, la mise en place des décorations et des animations au sein du restaurant, la préparation et le service du repas, les tâches administratives...



Des formations nous sont proposées tant pour la sécurité (incendie, règles d'hygiène ...) que pour le bien-être affectif des enfants (régler les conflits, à la découverte du goût, l'enfant et le handicap...). Vous avez des questions, des interrogations des besoins, des inquiétudes, n'hésitez pas à nous joindre, nous serons ravis de vous accueillir au sein de notre restaurant.

Au restaurant scolaire

De 9h à 11h40, pour trois agents

En cuisine :

- Couper la viande pour les maternelles, la répartir dans les plats pour la réchauffer selon les normes d'hygiène et de sécurité
- préparer le service du self pour les primaires : entrée, fromage, et dessert en assiettes individuelles
- couper le pain

Dans les salles à manger :

- Installer le couvert de la salle des maternelles, placer le pain à côté de l'assiette, service de l'entrée, à 11h50 juste avant l'arrivée des enfants
- préparer le self (couverts, verres, plateaux, bac de pain)

- remplir les pichets d'eau, les verres des maternelles
- Préparer les serviettes papier des primaires, tissu ou papier pour les maternelles selon le goût de chacun
- noter les menus sur les ardoises et le tableau
- préparer le meuble du tri sélectif

11h40 -> arrivée des six autres agents

Préparation de chaque poste par le ou les agents concernés :

Deux au lave-vaisselle

Un pour la surveillance de la salle des primaires

Un pour le service du self

Un pour la plonge

4 pour le service à table des maternelles (avec deux atsems)

Salle maternelle

12h05 arrivée des maternelles des 2 écoles, départ à 12h40

12h45 arrivée des GS de l'école de l'Odyssee départ échelonné à partir de 13h15



Salle primaire

12h05 début des rotations pour le passage au self avec une capacité de 80 enfants

Soit des rotations de 20 à 30 minutes chacune (selon les besoins de chacun)

Fin du service vers 13h30

Pause pour les agents de 13h45 à 14h15

14h15 à 16h20, désinfection des locaux du restaurant (vaisselle, frigo...), nettoyage des locaux du périscolaire

16h20 / 16h45 accompagnement des enfants au car du soir

16h45/ 18h30 nettoyage de la salle de restauration après le goûter des enfants et nettoyage des locaux de l'école de l'Odyssee

De 14h15 à 18h30 gestion administrative



Sensibilisation au tri et à la gestion des déchets au restaurant scolaire et au centre de loisirs

Suite à un constat établi par les agents communaux travaillant auprès des enfants, le CPIE Logne et Grand-Lieu est intervenu en partenariat avec la commune sur les temps préscolaires auprès des enfants utilisateurs du restaurant scolaire et du centre de loisirs.

L'objectif était de remobiliser les enfants sur la gestion et le tri des déchets tout en les sensibilisant sur l'impact général lié à nos productions de déchets.

C'est ainsi que les enfants ont vécu des ateliers ludiques sur les

matières, sur la provenance et le traitement de nos déchets. Ils ont également réalisé des supports de communication (affiches, mascottes...) et personnalisé les bacs de tri afin de clarifier les consignes pour les locaux de l'accueil périscolaire.

En parallèle, face aux nombreuses erreurs de tri relevées en sortie de self, les animateurs périscolaires et les enfants ont réalisé des supports visuels et en relief. Pour cela, le restaurant scolaire avait collecté au préalable quelques

déchets d'emballage courants en guise d'exemple, qui ont servi à la réalisation des supports. Ainsi, des affiches et des emballages suspendus à des fils ont été disposés au-dessus des bacs de tri. Une animatrice du CPIE s'est positionnée derrière les bacs sur 2 temps du midi distincts afin de guider les élèves dans leur geste de tri et leur faire découvrir cette nouvelle signalétique.



Producteurs, Artisans locaux,

Vous souhaitez faire connaître votre activité ?
Participez au Marché de Noël qui aura lieu

le samedi 9 décembre
de 15h à 20h
à Bagatelle

Contactez l'Espace de Vie Sociale au
02.51.88.99.77 ou **evs@mairiecorcoue.fr**



> VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER À LA BIBLIOTHÈQUE ?

La bibliothèque peut venir à vous !
Vous avez un peu de temps à consacrer ?

L'envie de proposer aux lecteurs qui se déplacent difficilement de leur porter des livres à domicile ?

Prenez contact avec l'Espace de Vie Sociale au

☎ **02 51 88 99 77** ou

✉ **evs@mairiecorcoue.fr**



> ATELIER - 20 OCTOBRE À 20H SALLE DU CHAMP DE FOIRE - FRESQUE ET COMPAGNIE

Atelier créatif, basé sur l'intelligence collective pour découvrir, comprendre, échanger de manière ludique sur les mécanismes du changement climatique et les différentes façons d'aborder la transition écologique.

Participer à cet atelier fait prendre conscience de la complexité de cette transition et donne des clés de compréhension pour agir à notre échelle.

Nous vous attendons nombreux pour réfléchir à des solutions concrètes afin d'imaginer la commune de demain.

Merci de vous inscrire auprès de l'Espace de Vie Sociale au

☎ **06 99 66 50 23** ou par mail ✉ **evs@mairiecorcoue.fr**



BUS - LE LIEN

Accès aux droits et au numérique

AVEC OU SANS RDV

GRATUIT

PRÈS DE CHEZ VOUS



1 chargé-e
d'information



1 Conseiller-ère
numérique

pour vous accueillir
et répondre à vos questions

OÙ ?

Champ de Foire Corcoué sur Logne

QUAND ?

De 10h à 12h30

mardi 26 septembre 2023

mardi 24 octobre 2023

mardi 28 novembre 2023



Bus accessible à tous-tes



Ouvert à tous les habitant-e-s de Loire-Atlantique



santé

Handicap

Logement

02 51 80 30 46

appel non surtaxé

Conseils gratuits et confidentiels

Numérique

Éducation

Consommation

Vie de famille



Financé par



> 8ÈME SÉRIE : REGARDS CROISÉS SUR NOS DIFFÉRENCES : «LA FEMME D'HIER À AUJOURD'HUI»

Cet épisode a été réalisé sur la commune de Corcoué sur Logne à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes au commerce du Vival.

Merci à Gaétane, Clara, Francine, Anna, Olivia, Francette, Françoise, Marie-Claude et Jessica pour leurs témoignages.

Cette micro-série interroge nos représentations liées aux différences et vise à sensibiliser le plus grand nombre sur la question des discriminations.

Vous pouvez retrouver tous les épisodes de la micro-série à l'adresse suivante : <https://nosdifférences.tumblr.com/>



> ATELIER ÉQUILIBRE

5 Séances équilibre, sérénité et prévention des chutes sont proposées les :

- Mardi 21 novembre 2023
- Mardi 12 décembre 2023
- Mardi 9 janvier 2024
- Mardi 30 janvier 2024
- Mardi 20 février 2024

Inscriptions à effectuer auprès du CCAS au ☎ 02 40 05 80 07

Les séances se feront à Salle de la Benête de 15h à 16h

Prix des 5 séances : 35 €



ATELIER ÉQUILIBRE

Jocelyne, animatrice de l'association LA TORTUE TRANQUILLE propose un atelier sur l'ÉQUILIBRE.

L'objectif de la séance est de garder son équilibre physique et mental pour vieillir en toute sérénité, dans la joie et la bonne humeur.





A destination des retraités

Sortie au "Poucton" pour un repas spectacle

Mercredi 13 Décembre
RDV 10h45 Place du Champ de Foire

Menu :

Apéritif et amuse bouche

Saumon fumé à la crème d'aneth, blinis aux oeufs de poisson et rillettes aux deux saumons

Croustade de la mer (feuilleté, émiétté de merlu, st jacques, julienne de légumes sauce crustacés)

Rôti de veau à la sauce aux morilles, gratin dauphinois, fricassée forestière et marrons.

Duo de fromages

Bûche de Noël présentée en salle avec Scintillants.

Café - Eau - Côte de Blaye blanc et rouge

Inscription auprès du CCAS : 02.40.05.80.07



> REPAS DES AINÉS 2023, RETENEZ LA DATE !

Le samedi 4 Novembre à 12h30 à la Salle des Fêtes de Touvois

La Municipalité et le CCAS ont le plaisir d'inviter les personnes de 70 ans et plus à un repas convivial. Vous recevrez une invitation personnelle prochainement avec un coupon réponse à rendre à la Mairie !



Repas des Aînés

La Municipalité et le CCAS ont le plaisir de vous inviter au repas offert à toutes les personnes de 70 ans et plus

Samedi 4 novembre 2023

A partir de 12h30 à la Salle des Fêtes de Touvois

> LE CCAS VOUS PROPOSE DES COURS DE SONOTHÉRAPIE !



La sonothérapie apporte détente, relaxation et rééquilibrage, par l'utilisation de plusieurs instruments qui émettent des sons et des vibrations plus ou moins puissants.

Séance d'une heure, à partir de novembre et jusqu'à juin.

Inscription à effectuer auprès du CCAS au ☎ 02 40 05 80 07

Le lieu des séances reste à définir selon le nombre de participants (10 minimum)

Le 1^{er} vendredi de chaque mois à 10h

Prix : 5 € par séance (dont 2 € sont pris en charge par le CCAS)

Engagement sur la totalité des séances proposées.

> PROTECTION CIVILE

S'initier aux gestes qui sauvent, savoir alerter, appréhender l'utilisation du défibrillateur...

Vous pouvez être le 1^{er} maillon de la chaîne de secours !

A partir de 10 ans, formez-vous aux Premiers Secours avec la Protection Civile.

(Financement possible du PSC 1 avec le dispositif "e-pass" de la Région Pays de la Loire, pour les jeunes scolarisés).

Renseignements et inscriptions : contactez

✉ logneetboulgne@protection-civile-vendee.fr

ou ☎ 06 62 36 99 55



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

Informations générales

> MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ

**Un relais d'information GRATUIT et de proximité !
C'est un service public proche des JEUNES et des employeurs**

La Mission Locale du Pays de Retz est un relais d'information gratuit et de proximité ! C'est un service public proche des jeunes et des employeurs.



C'est pour qui ?

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Vous serez **accueilli, informé, orienté et aidé** dans toutes vos démarches professionnelles et sociales. Avec ses conseiller(e)s spécialisé(e)s et ses divers services, La Mission Locale du Pays de Retz vous **apporte des solutions concrètes** à vos questions d'**emploi**, de **formation**, mais aussi sur le **transport**, le **logement**, la **santé** ou la **citoyenneté**.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

C'est un **accompagnement personnalisé** en fonction du profil du jeune.

Tous les jeunes de moins de 26 ans qui ne sont pas en formation ou en emploi (ou en emploi moins de 15h/semaine) peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé (Rendez-vous, ateliers et activités hebdomadaires) pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi.

Une allocation pouvant aller **jusqu'à 528 euros** par mois pourra être versée en fonction de l'âge et sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités faites.

Besoin d'informations ?

Contactez Fany GUILLOU au ☎ 06 80 96 36 96

@ : fany.guillou@mlpaysretz.com / Site : www.mlpaysretz.com

LES EVENEMENTS A VENIR :

SEPTEMBRE

- **14/09 : Clean Challenge** à Tharon Plage

OCTOBRE

- **07/10 : Après-midi jeunesse « Les jeunes s'engagent, les partenaires les accompagnent »** à la Bernerie en Retz
- **19/10 : Plongez au cœur de l'Entreprise « Métiers du Bâtiment »** à Saint Philbert de Grand Lieu
- **26/10 : Plongez au cœur de l'Entreprise « Métiers du sport et de l'Animation »** à Saint Philbert de Grand Lieu

NOVEMBRE

- **9/11 : Plongez au cœur de l'Entreprise « Métiers de la fonction publique »** à Machedoul (Communauté de communes Sud Retz Atlantique)
- **16-17 et 18/11 : Forum orientation - « Place Ô Gestes »** à Sainte Pazanne (salle des Fraîches / salle de l'Escale)
- **30/11 : Evènement sportif - « Ca matche pour toi ! recrutement autrement pour demain »** à Chaumes en Retz

DECEMBRE

- **09/12 : Tournoi de Rocket League en physique « LAN du ML TOURNAMENT »** à Saint Philbert de Grand Lieu (salle de l'Abbatiale).



Save the date : le Forum Place Ô Gestes Pays de Retz revient pour une 9^e édition du 16 au 18 novembre 2023

Le Forum Place Ô Gestes Pays de Retz, coorganisé par Pornic aggro Pays de Retz, les Communautés de Communes Sud Estuaire, Sud Retz Atlantique et l'association Abilis, revient pour une 9^e édition du 16 au 18 novembre 2023 à Sainte-Pazanne (salle des Fraîches, de l'Escale et extérieur entre ces deux salles).

Le Forum Place Ô Gestes est **ouvert** :

- aux élèves en classe de 4^{ème} et 3^{ème} du Pays de Retz ;
- aux lycéens ;
- aux adultes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle ;
- et au grand public.

Un forum pas comme les autres

Construit en partenariat avec Abilis, Place Ô Gestes Pays de Retz n'est pas un forum des métiers comme les autres. Résolument tourné vers le geste, d'où son nom, il a pour objectifs de :

- faire découvrir une large palette de métiers, par l'expérimentation (présentation d'un poste de travail ou d'un équipement, par exemple) ;
- déconstruire les idées reçues,
- ouvrir le champ des possibles dans l'orientation, quel que soit le statut social, le sexe, l'âge des personnes ;
- mettre en avant les métiers en tension et les métiers atypiques du territoire.

Plus de 75 exposants et 200 métiers

Plus de 75 exposants (entreprises, centres de formation, associations et collectivités), répartis par pôles, présenteront pendant ces quatre demi-journées leurs métiers variés. Parmi les secteurs représentés : la vente, le tourisme, la mer, le transport et la logistique, la transition énergétique ou encore l'éducation, la santé, l'industrie...

S'ajoute à ces 14 pôles, un espace conseil-orientation où des conseillers en insertion socio-professionnelle et en orientation scolaire se tiennent à la disposition des visiteurs pour discuter, clarifier leur projet, les aider à s'orienter... Mais aussi pour les renseigner sur les formations et métiers non représentés sur le Forum.

Le geste, dès l'accueil des visiteurs

À noter que les élèves des lycées professionnels du Bois Tillac (Le Pellerin) et Albert Chassagne (Paimbœuf) sont impliqués dans l'accueil des visiteurs et des exposants, mais aussi dans le service et la restauration. Une poursuite de la logique du geste, par une mise en situation professionnelle en lien avec leur cursus de formation !

À VOS AGENDAS !

Forum Place Ô Gestes 2023

Salle des Fraîches et de l'Escale, Sainte-Pazanne

- Jeudi 16 novembre : de 13h30 à 17h
- Vendredi 17 novembre : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Samedi 18 novembre : de 9h à 13h



Recyclerie la Mine au Tri

La recyclerie la Mine au Tri de Corcoué-sur-Logne vous accueille **les mercredis, vendredis et samedis** de **10h à 12h30** et de **13h30 à 18h**.

Vous avez : jeux, livres, vêtements, petit électroménager, vaisselle, déco, petit mobilier, etc... objets en bon état, réutilisables et fonctionnant dont vous ne vous servez plus... vous pouvez nous les déposer les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h.



Le prochain événement qui aura lieu à la recyclerie sera quelques jours avant Noël avec le **Marché de Noël de la dernière chance**. Une dernière chance pour vous de trouver vos cadeaux, avec des artisans locaux. Vous pourrez aussi chiner de quoi vous faire plaisir à notre boutique-recyclerie. Comme chaque année, il vous sera possible d'offrir nos chèques-cadeaux Mine au Tri (montant au choix). Toute la journée vous pourrez manger crêpes et déjeuner sur place avec des galettes au menu.

La Mine au Tri vous propose des **produits locaux** à récupérer chaque vendredi en anticipant votre commande via <https://www.local.direct/la-mine-au-tri>

Le marché du vendredi devient **mensuel** : voici les dates pour 2023-2024

6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre, 12 janvier, 9 février, 8 mars, 5 avril, 3 mai et 7 juin (horaires : 16h30-19h30).

recyclerielegrenier - Site internet : recyclerielegrenier.org.

Recyclerie La Mine au Tri (Association Le Grenier), 13 rue du Huit Mai, 44650 Corcoué sur Logne

02 28 02 96 95 / contact@recyclerielegrenier.org

La Vie de l'Éveil

Les Papoteries
café
parents



Depuis 2021, un temps d'échange pour vous, vous est proposé,

Entre mamans/futures mamans /parents avec vos enfants avec l'association la Vie de l'Éveil rejoignez nous pour faire continuer de faire vivre l'association

C'est un temps pour vous retrouver, pour papoter, créer du lien, rencontrer d'autres familles, autour d'une tisane/d'un café, de petites douceurs, parler de la naissance à venir ou passée, de votre grossesse, de votre vie de femme, de mère, de parents.

GRATUIT

14 septembre/ 6 octobre/17 novembre/15 décembre au 6 Bagatelle à Corcoué sur logne

8 septembre / 13 octobre / 3 novembre/ 8 décembre à la bibliothèque de la Limouzinière

de 10h à 12H

Inscriptions par sms/mail
06 13 81 21 89

laviedeleveil@gmail.com



Concert d'Automne

La Lyre Corcouéenne et L'Amicale Music' Vieillevigine - La Planche donneront un concert le dimanche 22 octobre à l'église St Étienne à 15h.

Nous aurons le plaisir d'accueillir la chorale de St Philbert de Grand Lieu « Lac Mélodie », plus de 80 choristes sous la direction de Barbara Orellana.

Nous accueillerons et soutiendrons l'association For Ever Fabien présente ce jour, avec un stand à l'extérieur.



L'entrée sera libre, une participation dite « à la chaussette » vous sera proposée, intégralement reversée à l'association For Ever Fabien.

On compte sur vous !!!

Musicalement,
L'ensemble des musiciens



Perséphone aux jardins de sainte Radegonde #3

Samedi 21 octobre

L'artiste Delphine Bretesché, dans le cadre d'une résidence d'auteur avec l'Esprit du Lieu, a proposé de réaliser collectivement une œuvre dans le paysage. Le 10 novembre 2012 une ligne de deux milles bulbes de narcisses a été plantée dans le lieu-dit appelé Jardin de sainte Radegonde. Proche d'un site mérovingien, elle relie symboliquement la rivière la Logne au cimetière, en haut du coteau, en suivant le tracé d'une ancienne faille géologique. Pour cela Delphine avait travaillé étroitement avec les bénévoles de la bibliothèque, de la Bourse aux plantes ainsi qu'avec les écoles et les services municipaux. Grâce à son enthousiasme et son énergie incroyable, elle avait su entraîner avec elle petits et grands.

Le temps a passé, Delphine Bretesché est décédée en décembre 2021. La ligne refléurait chaque année au mois d'avril mais avec un peu moins de vigueur. Pour lutter contre cet effacement naturel de l'œuvre que Delphine nous a laissée, il a été décidé de procéder à sa replantation.

Delphine avait également écrit un long poème qui a été publié par les éditions Joca Seria dans la collection l'Esprit du Lieu. Poème

au titre éponyme : Perséphone aux jardins de sainte Radegonde qu'elle avait lu à l'occasion de la première floraison de la ligne de narcisses, en avril 2013. En avril dernier, à la suite de sa disparition prématurée, une lecture a été organisée. Elle a été filmée par Jean-François Naud qui a réalisé un documentaire dans lequel la voix de Delphine vient se mêler à celles de ses amis comme pour échapper au passage du temps, dans le présent de l'œuvre dont elle nous a confié la garde. Avec cette ligne de narcisses, Delphine a posé un geste fort qui a marqué le territoire et les esprits. C'est ce geste que nous vous proposons de prolonger aujourd'hui.

Le Samedi 21 octobre 2023, petits et grands, n'hésitez pas à venir avec vos plantoirs. La séance de jardinage sera suivie par un verre de l'amitié offert par la municipalité.

Replantation de la ligne de narcisses.
Rendez-vous à la grotte Saint Jean à 14h.

Projection du film Perséphone aux jardins de sainte Radegonde
Réalisé par Jean-François Naud : à 17h à la bibliothèque.



Bourse aux plantes
« Oignons, bulbes et rhizomes à gogo »
Grotte Saint Jean de 14h à 18h

Partenariat entre l'Esprit du Lieu, la mairie de Corcoué-sur-Logne, la bibliothèque La Place aux Livres et la Bourse aux plantes.



Plus d'informations sur le site :
lespritudulieu.fr
Direction artistique : Arnaud de la Cotte
Photos : Camille Hervouet



Place aux livres

Après une fermeture estivale, les bénévoles de **la Place aux Livres** ont repris leurs quartiers et sont heureux de vous retrouver, avec des nouveautés à lire pour petits et grands lecteurs, aux horaires habituelles :

- Le mercredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h
- Le dimanche de 10h à 12h

Une fois par mois, pour démarrer le week-end agréablement, la bibliothèque est ouverte le vendredi à la sortie des classes, de 16h30 à 18h.

Le samedi suivant sera fermé.

Une nouveauté sur les ouvertures, un dimanche par mois, nous vous proposerons un moment de partage, de convivialité et de gourmandise au café livres ! Que vous soyez lecteurs ou non, venez nous retrouver autour d'un café et de gâteaux !

Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates :

Ouverture le vendredi :

6 Octobre, 10 Novembre, 1^{er} Décembre, 12 Janvier, 2 Février, 15 Mars, 5 Avril, 3 Mai, 7 Juin, 5 Juillet

Fermeture le samedi :

7 Octobre, 11 Novembre, 2 Décembre, 13 Janvier, 3 Février, 16 Mars, 6 Avril, 4 Mai, 8 Juin, 6 Juillet

Petit-déjeuner au café livre le dimanche :

8 Octobre, 12 Novembre, 3 Décembre, 14 Janvier, 4 Février, 17 Mars, 7 Avril, 5 Mai, 9 Juin, 7 Juillet

Cette année encore, vous pourrez profiter de diverses expositions :

- Dans le cadre des **journées du Patrimoine**, avec la participation de la Ligue, du 7/09 au 2/10, exposition de cartes postales d'antan
- « **Narcisse dans tous ses états** », exposition du 14 au 28 Octobre, en hommage à Delphine Brétécher (projection d'un film, replantation de bulbes de narcisses, ...)
- **Refuge, dans l'intimité de l'exil**, une exposition du photographe Bruno FERT. Venez découvrir et apprendre de ce projet qui participe à diffuser une vision différente des problématiques migratoires, en mettant au premier plan l'humain et les récits singuliers de ces hommes et de ces femmes.

Pour terminer ce petit mot de rentrée, nous rappelons à tout le monde que la bibliothèque est désormais gratuite pour tous.

Nous restons une association et vous trouverez désormais une petite boîte à dons, si vous souhaitez encourager et voir perdurer les différentes animations proposées par les bénévoles et les intervenants extérieurs.

Enfin, n'hésitez pas à venir nous voir si vous souhaitez devenir bénévole, que ce soit pour des missions ponctuelles ou régulières (permanence de la bibliothèque, du Café-Livres, animations, couverture d'ouvrages, ...), il n'y a pas de « petit temps », tout partage est riche et précieux ! Bienvenue !

Karaté

Le samedi 24 juin a eu lieu l'Assemblée Générale, les baby ont reçu leur diplôme et les plus grands ont fait une démonstration de kata avant de recevoir leur nouvelle ceinture.

Hugo et Gabriel sont au club depuis sa création et aident Christophe, notre professeur, pendant les cours des plus jeunes, ils ont reçu un t-shirt du club en remerciement.

Les cours ont repris le lundi 11 septembre. Il est toujours possible de s'inscrire en venant au cours.

- Cours adultes : lundi et mercredi 19h30-20h30
- Cours ados : mercredi 19h30-20h30 et samedi 10h-11h
- Cours gradés : mardi 19h15-20h15 et samedi 10h-11h
- Cours enfants : mardi 19h15-20h15 et samedi 11h-12h
- Cours poussins : lundi et mercredi 18h30-19h30
- Cours baby : mardi 18h15-19h

Adultes rejoignez le club : 2 cours découverte offerts sans engagement le lundi soir.



L'Union Basket Logne a fait sa rentrée !

Avec 275 licenciés, l'Union Basket Logne est reparti pour une nouvelle saison !

Pour se préparer au championnat, l'UBL a organisé un week-end de matchs de préparation les 15 et 16 septembre, qui a permis aux équipes de retrouver les terrains et leurs supporters. Des supporters toujours plus nombreux, qui ont enflammé les réseaux sociaux cet été, en remportant pour la deuxième année consécutive, le tournoi des supporters Digital Basket Cup.

Pour cette saison, des événements sont déjà prévus, **à vos agendas !**

- **3 novembre** : show des Barjots Dunkers à la salle de Saint-Colomban
- **16 mars** : soirée club
- **25-26 mai** : tournoi jeunes - salle de la Limouzinière

Basket santé : A noter l'ouverture d'un deuxième créneau, le mercredi soir, à la Limouzinière : Si vous êtes intéressés : basketsante@unionbasketlogne.com

Envie d'intégrer des équipes dynamiques et ambitieuses !

Contactez-nous

✉ inscriptions2324@unionbasketlogne.com



Recherches bénévoles :

Très dynamique, l'UBL est toujours à la recherche de bénévoles pour les différentes manifestations organisées par le club, tout au long de l'année. Bonne ambiance assurée !!! Envie de vous investir : secretariat@unionbasketlogne.com

L'UBL est très actif via les réseaux facebook et Instagram, n'hésitez pas à vous connecter pour voir l'actualité du club.

A très vite autour des terrains,
Let's go UBL : Plus qu'un club, une famille !

Cotis l'Égail

Reprise de la marche - de nouveaux adhérents

La saison 2022-2023 de Cotis l'égal a vu l'arrivée de nombreux adhérents. Et il semble que la saison 2023-2024 débute sur des bases identiques.

C'est le moment en effet d'adhérer à Cotis l'égal pour la saison nouvelle.

Une assemblée générale des marcheurs s'est tenue le 19 septembre au CPIE. La plupart des activités ont été reprogrammées et quelques activités nouvelles vont s'y ajouter. Ceux qui voudraient en connaître le détail ainsi que les conditions d'adhésion peuvent s'adresser à :

✉ cotislegail156@orange.fr

Une autre façon de faire connaissance est de venir au rendez-vous des marcheurs, chaque lundi matin à 10 h, place St Etienne. Tout nouveau marcheur sera bien accueilli.



ABCL

Association de Badminton de Corcoué sur Logne

Pour clôturer la saison, l'ABCL a organisé en fin de saison sa 8^{ème} édition de l'AOC, un tournoi loisir ouvert à tous. Avec plus de 100 participants de tous âges et tous niveaux, cette compétition a permis de créer une ambiance de camaraderie et de compétition saine qui a enchanté les spectateurs et joueurs présents. Chacun a eu l'occasion de montrer ses compétences et de profiter de la passion partagée pour le badminton.



Alors que nous disons au revoir à la saison passée, il est temps de se tourner vers l'avenir. La rentrée sportive de l'ABCL a eu lieu le 4 septembre dernier. Cette année, l'ABCL connaît une belle dynamique avec de nouveaux adhérents qui ont rejoint nos rangs. Les séances d'entraînement et de jeux libres sont toujours au programme, offrant à nos membres la possibilité de perfectionner leurs compétences et de tisser des liens avec d'autres amateurs de badminton.

Si vous êtes intéressé par le badminton et que vous souhaitez nous rejoindre, il n'est jamais trop tard (dans la limite des places disponibles). Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, vous trouverez chez nous un espace pour développer votre passion pour ce sport passionnant. **Rendez-vous sur notre site internet pour plus d'informations : <http://www.badminton-corcoue-sur-logne.fr/>**

Tortue Tranquille - Qi-gong

Les cours de Qi-gong ont repris à partir du 12 septembre dans la joie et la bonne humeur et le respect de chacun.

Ces cours sont ouverts à tous à partir de 15 ans, sans limite d'âge. Ingrid, l'enseignante principale depuis 15 ans ; de Jocelyne notre animatrice, vient de fêter ses 90 ans

Le dragon sera l'animal enseigné cette année et plus précisément le petit dragon bleu qui sort dans la forêt au printemps du Hui Chun Gong : Qi gong pour retrouver la jeunesse ...

Une grande nouveauté cette saison : des ateliers sont mis en place :

- Atelier CHI NEY TSANG mensuel le lundi soir de 18h30 à 20h30 - Tarif : 20 euros - Responsable Chantal : 06 50 15 79 64
- Atelier CHAMANIQUE : marcher son autonomie 4 fois l'année le lundi soir de 19H à 21H30 - Tarif : 25 euros - Responsable Analia : 06 78 78 92 05
- Atelier QI GONG DE LA TRANQUILLITÉ mensuel le dimanche : 10h- 12 h - Tarif 20

Euros - Responsable Jocelyne : 06 26 40 45 11

- Atelier BIEN ÊTRE (Tarif 5 euros) hebdomadaire tous les mercredis et jeudis de 15 h 30 A 17 h à partir du 4 octobre (sauf vacances scolaires) - Responsable Jocelyne : 06 26 40 45 11

Détail atelier BIEN ÊTRE :

- **Cueillir du Bonheur** : relaxation, auto massage, musique, lecture ...
- **Semer du Bonheur** : échanges, partages de vos graines de bonheur

Venez quand vous voulez être heureux !

L'adhésion ANNUELLE à l'association « La Tortue Tranquille », 10 euros, donne accès à tous les ateliers.

De beaux moments en perspective et toujours dans le respect de chacun.

Merci à la mairie de nous permettre de développer l'association à

travers ces ateliers en plus des 4 cours hebdomadaires de Qi-gong.

Au plaisir de partager de beaux moments avec vous !

Toute l'équipe du CA.de l'association «La Tortue Tranquille

Site : la-tortue-tranquille.fr

☎ **Jocelyne 06 26 40 45 11**



CinéLegé au Centre culturel Saint-Michel de Legé



Après la tempête de novembre 2019 qui avait endommagé le Centre culturel Saint-Michel à Legé, les travaux de restauration sont désormais achevés, avec le changement de fauteuils en février dernier. C'est donc dans une belle salle rénovée que, bien installés dans de confortables sièges tout neufs, vous apprécierez, les séances de cinéma proposées toute l'année, juste à côté de chez vous et sans problème de stationnement sur place.

Ciné-Legé a repris son rythme de croisière : 4 ou 5 films par semaine, des films grand public, d'autres « Art et essai », en VF (version française) et/ou VOST (version originale sous titrée), 8 à 10 séances du mercredi au dimanche soir, à 18h (idéal les soirs d'hiver ou de pluie) ou 20h45 (parfait les soirs d'été) le samedi et dimanche. C'est aussi des séances spéciales : scolaires dans le cadre des opérations départementales

« École ou Collège au cinéma », séances pour les Aînés (EPHAD), soirée espagnole en mars avec l'association de jumelage « As Neves », festival « Terres d'ailleurs » en novembre avec Cinémachecoul. Bref, il y en a pour tous les goûts. La programmation sur quatre semaines suit de près les sorties nationales ; les films dont on parle passent très vite à Legé.

CinéLegé c'est tout une activité souterraine qu'on ne soupçonne pas quand on s'installe dans le fauteuil en attendant que la salle s'éteigne. L'association Saint-Michel, plus d'une cinquantaine de bénévoles, gère et anime ce cinéma, de la programmation à l'ouverture des portes en passant par la conception, l'impression et la diffusion des programmes, la projection en cabine, et la caisse dans le hall, sans oublier la gestion et l'administration.

CinéLegé fait le maximum pour inciter les spectateurs à venir le plus souvent possible au cinéma : une salle rénovée, plein centre ville, un équipement haut de gamme, un choix de films variés, des horaires adaptés et des prix attractifs.

Tous les renseignements pratiques : programmation, horaires, tarifs (plein, réduit, abonnement, etc.), et plus encore, sont sur la plaquette distribuée, sur le site « cinelege.com » ou en flashant le QRcode ci-dessous.

CinéLegé est aussi présent sur Facebook.

Francis BARIL, pour CinéLegé



Linflorianticien

Personne n'est à l'abri d'une panne, d'un virus ou d'une perte de données, je vous propose, pour cela, mes services pour régler vos différents soucis informatiques.

LINFLORIANTICIEN
16 impasse de l'Avoinerie
44650 Corcoué-sur-logne
☎ 06 49 01 30 45



ZOOM 44

Événement photographique à Corcoué sur Logne ce Mardi 12 Septembre avec la création d'un nouveau Club « Zoom 44 ».

Dix-neuf passionnés d'images vont se réunir régulièrement à La Bénate sous la Présidence de Jean Dallavalle.

Echanges de savoir, de techniques photographiques, participation à des concours, sorties à thèmes (street-art, nature, événements particuliers...) le tout dans un esprit de convivialité et de partage, précise Jean.

Claude Naud, ravi d'accueillir au sein de sa commune une nouvelle Association culturelle, souhaite longue vie à Zoom 44 !



LES DITS DE CORCOUÉ

Bulletin d'Information Communale
Supplément N°60
Octobre 2023



EDITO

« Dis, c'était comment l'école autrefois ? »

Nos recherches sur l'histoire des écoles de notre commune, sur leur implantation sur la Benate, Saint-Jean et Saint-Etienne montrent que cela n'a pas été chose facile. De bonnes volontés (instituteurs, laïcs et religieuses, maires, habitants) se sont mobilisés pour offrir aux enfants de l'époque des conditions d'accueil acceptables. Ce travail s'est poursuivi jusque dans les années 1980 avec la réunification progressive des écoles privées des 3 bourgs sur le site de Saint Jean. Quelques années plus tard, une école publique verra le jour.

En ce début d'année scolaire, relisons avec nostalgie cet extrait d'un poème de Maurice Carême :

*J'ai rencontré trois escargots
Qui s'en allaient cartables au dos
Et dans le pré trois limaçons
Qui disaient par cœur leur leçon
Puis dans un champ quatre lézards
Qui écrivaient un long devoir.*

Où peut se trouver leur école ?...

F. Guillet

Une école communale au bourg de St Jean

Rappelons que depuis l'année 1835 environ, un instituteur est présent sur la commune de Saint-Jean-de-Corcoué et qu'il exerce ses fonctions à la « ville de la Benâte ». Mais les habitants de Saint-Jean revendiquent la présence de l'école dans leur bourg



Maison communale (ancienne maison de l'instituteur)

Quel emplacement choisir pour l'école communale ?

1858, le maire de St Jean de Corcoué, Jean Maindron, s'adresse au préfet : « Tout le monde ici (sous-entendu : au bourg de St Jean) désire la construction d'une école au bourg ». Après avoir exposé les points négatifs, situation actuelle au bourg de La Benate, maison insalubre à reconstruire, il argue « que l'usage fait que l'école soit au bourg du chef-lieu de la commune ». Il ajoute « que placée près de la nouvelle mairie neuve de St Jean, l'instituteur pourra y augmenter ses revenus en étant secrétaire de cette dernière », et après avoir devancé l'a priori d'habitants de La Benate « toujours accoutumés à faire de l'opposition », il conclut par une menace à peine voilée « si vous ne deviez pas vous rendre à mes désirs, je devrai ne rien entreprendre ». Le sous-entendu est clair, il n'y aura pas d'école neuve à St Jean pas plus qu'il n'y aura de remise en état de celle de La Benate.

L'inspecteur d'académie apporte son soutien au préfet après avoir pris des renseignements et soutient la possibilité de remettre en état l'école de La Benate. Cependant le conseil municipal de St Jean persiste et signe dans sa volonté de créer l'école communale au bourg de St Jean. La situation est gelée durant toute l'année 1859. En 1862 rien n'avance et le préfet reçoit une pétition demandant « l'abandon du projet de construction à St Jean ». Cette pétition émane des notables de La Benate, elle est de plus signée par 56 personnes ne sachant signer et curieusement soutenue par les maires de St Etienne de Corcoué, de Touvois, de Legé et de La Limouzinière, ce qui conduit le maire de St Jean à présenter sa démission. Ce n'est qu'en 1865 après avoir dans un premier temps menacé d'interdire le local actuel de La Benate et dans un deuxième temps avoir enregistré le refus du conseil municipal de St Jean de créer une école à La Benate que le préfet cède en faveur de St Jean constatant « les diverses considérations sont sérieuses et je suis disposé à les accueillir ». Il faudra 3 mois malgré un constat des opposants benatais pour que les plans et devis présentés soient approuvés et qu'un impôt extraordinaire de 7 ans soit voté.

Un succès de fréquentation, oui... mais les oppositions se mobilisent.

On pourrait siffler la fin de la partie, mais en mars 1866, le préfet revient sur sa décision. Il propose « pour sortir de l'impasse » de « voter des ressources suffisantes pour réparer l'école de La Benate d'une part et pour construire une nouvelle école à St Jean d'autre part ». L'acceptation des travaux a lieu en août 1869, mais dès 1868 la rentrée des classes avait eu lieu dans la nouvelle école de St Jean sur le site du champ de foire. M Louis Royer cède à l'école rénovée de La Benate et devient le 1^{er} instituteur de la nouvelle école communale de St Jean. Malade, il sera remplacé d'abord temporairement puis définitivement par François Chiron, 22 ans, juste sorti de l'école normale. Ce dernier restera à St Jean jusqu'en 1884 quittant l'école par suite de « difficultés avec le nouveau maire ». En charge de 36 élèves, François Chiron va se retrouver en décembre 1882 avec 103 élèves dans sa classe, une réussite mais aussi une source d'ennui.

En mai 1884, Pierre Guiberteau devient maire et dans une période où la politique nationale devient de plus en plus anticléricale, il est vite catalogué comme « réactionnaire » par les autorités. Sa divergence de vue avec le valeureux instituteur fait que ce dernier deviendra la 1^{ère} victime de cette situation l'incitant pour cause « de situation difficile avec le maire » à demander sa mutation. Avec une prévision d'élèves à 120 l'école doit s'agrandir pour répondre aux besoins d'hygiène et de salubrité. Le maire va employer toutes les manœuvres d'obstruction possibles afin de déconsidérer le gouvernement et son représentant à l'école face à la population.

Un état des lieux pitoyable

En 1887, le maire emploie les subventions allouées à la commune « pour faire de gros travaux dans les deux écoles » au seul profit de l'école de La Benate et malgré un devis de réparations de 9504 F approuvé par le préfet on ignore ce qui a finalement été entrepris.

En 1890, l'état des lieux de l'école de St Jean est pitoyable, le parquet est en partie perdu avec des cavités, 1 m² de plafond est tombé et le reste n'est pas solide, le tuyau du poêle est complètement perdu, il faut crépir le mur de l'école sur 1 mètre de hauteur et celui de la cour nécessite une restauration, les lieux d'aisance sont irréparables et insuffisants, le sol du hangar est plus bas que la cour ce qui le rend inondable à la moindre pluie. Si l'on ajoute à cet état des lieux celui comparable de la maison de l'instituteur, le bilan est catastrophique.

Une anecdote met en avant la mauvaise foi du maire lorsqu'il s'en prend à l'instituteur et adresse une plainte au préfet : « les écoliers prennent de l'eau à la pompe qui fournit l'eau à tout le bourg et à la population ». L'instituteur se défend, expliquant qu'il n'y a pas de puits à l'école et que pour la propreté il envoie les élèves chercher de l'eau à la pompe. Ceux qui restent manger à l'école boivent l'eau dans un seau apporté par la mairie. Certains élèves vont manger chez des personnes du bourg et échappent par conséquent à la surveillance de l'instituteur. Le maire ne trouve rien de mieux que de vouloir interdire à la femme qui habite devant la pompe de recevoir des enfants. La seule solution consiste à réaliser un puits pour l'école, cependant la demande déjà effectuée dès 1882 n'a jamais abouti.

On approche à grands pas de la loi Combes, suppression de l'enseignement congressiste, puis de la loi 1905, séparation de l'église et de l'état, qui vont aiguïser la haine envers le gouvernement de la république et donc envers son représentant l'instituteur. La lutte entre les écoles publiques et les écoles privées va s'amplifier dans le nouveau siècle qui débute.

J.-Y. CHARRON



L'école communale de Saint-Jean, salle du Champ-de-Foire (2023)